

24 Magazine

Prolongation/Agence nationale de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles

Une grève aux conséquences désastreuses pour les stades d'Angondjé, d'Oyem et de Franceville

J.F.M
Libreville/Gabon

Sans salaires depuis trois mois et privés des prestations de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le personnel de l'Agence nationale de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles observe un arrêt de travail depuis trois semaines. Un débrayage qui n'est pas sans conséquences.

A la suite de l'expiration de deux préavis déposés sur la table de la direction générale de l'Agence nationale de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles (Anageisc), le personnel de cette structure est entré en grève le 28 mars dernier. Trois semaines après, le mouvement perdure. Les agents affichant une détermination



Photo : J.F.Marola

Si rien n'est fait, le stade de l'Amitié perdra bientôt de son lustre.

qui ne semble pas faiblir, selon un constat fait en début de semaine sur les lieux.

Les grévistes sont visibles à l'entrée du stade de l'Amitié d'Angondjé, leur quartier général, où des barricades sont érigées pour en empêcher l'accès. Ainsi, les raisons de cet arrêt de travail concernent non seulement la baisse des revenus mensuels des agents, mais aussi et surtout le non-versement de trois mois de salaires, selon le porte-parole des

agents, Thierry Essimengane.

Une réalité que confirme le directeur général de l'Anageisc, Joël Lehman Sandoungout. Sans user de la langue de bois, ce dernier impute cette situation à la réduction substantielle de la subvention de l'Etat à sa structure. Laquelle baisse a donc engendré la suppression de différentes prestations, notamment les arbres de Noël, le 13e mois, la fête du personnel ainsi que l'assurance-maladie.



Photo : J.F.Marola

Le directeur général de l'Anageisc, Joël Lehman Sandoungout, invite les agents à la patience.

Conséquence: Thierry Essimengane et ses collègues ne bénéficient plus des prestations de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). C'est d'ailleurs l'une des raisons du courroux des employés de l'Anageisc. A cela s'ajoute le non-paiement des cotisations des employés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Rappelons que c'est suite à la 28e édition de la Coupe d'Afrique des

nations (Can), organisée conjointement par le Gabon et la Guinée-équatoriale en 2012, que l'Anageisc a vu le jour, avec pour missions de valoriser, rentabiliser et pérenniser les infrastructures d'envergure réalisées à cette occasion. Cet établissement public à caractère industriel et commercial assure donc la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives

et culturelles de l'Etat. Jusqu'ici, tout fonctionnait correctement. Du moins jusqu'à la baisse de la subvention, due probablement au mauvais contexte économique qui perdure depuis 2014. Faute de moyens conséquents pour leur entretien, les infrastructures sportives publiques périssent. Les aires de jeu ne sont plus entretenues. Tout comme les espaces verts autour des stades.

La nature ayant horreur du vide, la végétation reprend tout doucement ses droits. Et si rien n'est fait dans l'immédiat pour y remédier, ces infrastructures construites aux frais du contribuable et qui, il y a peu, faisaient encore la fierté de notre pays, vont tomber en décrépidité.

Le piteux état du stade d'Oyem aujourd'hui à l'abandon, et la grève des agents de l'Anageisc sont des signaux alarmants qui doivent interpeller les pouvoirs publics.

L'INTERNET FIBRE OPTIQUE À LA MAISON !

NOUVEAU !

BAISSE DU PRIX DE LA BOX OPTIQUE

~~60 000F~~

45 000F

INTERNET JUSQU'À 150 MEGA

LE RÉSEAU DU HAUT DÉBIT